

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 95 (1969)
Heft: 14

Artikel: Rapport du président de la section suisse, concernant l'exercice 1968-1969
Autor: Association amicale des anciens élèves de l'École polytechnique fédérale de Lausanne / Robert, Edgar
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-70242>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**ASSOCIATION AMICALE DES
ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE LAUSANNE (A³E²PL)**

Rapport du président de la section suisse, concernant l'exercice 1968-1969

présenté à l'assemblée générale du 14 juin 1969 à l'EPFL

Le Comité suisse de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Lausanne est composé présentement de MM. *Edgar Robert*, président ; *Aldo Realini*, vice-président ; *J.-P. Vallotton*, secrétaire ; *René Masson*, caissier ; *René Vittone*, archiviste ; *Pierre Meystre*, membre, *Frédry Morand*, secrétaire du Comité central ; *René Lambert* et *Jean Grivat*, anciens présidents. Il a en outre pu bénéficier du concours des trois personnalités suivantes : MM. *Cosandey*, directeur de l'EPFL, *Choisy*, président du Comité central et *Oguey*, président d'honneur de l'A³ suisse. Ces trois messieurs font partie de droit du Comité suisse et n'ont pas ménagé leur temps pour apporter leur concours indispensable à la bonne marche de notre association. Leur action catalytique a eu d'heureux effets sur les réactions des membres du comité, en les rendant exothermiques. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés aujourd'hui.

Le Comité suisse, durant le dernier exercice, a tenu neuf séances plénières et sept réunions de comité restreint afin de faire face à ses obligations qui furent, cette année, multiples et importantes.

Le début de l'exercice 1968-69 a été marqué par les événements de mai-juin, en France. Si ce mouvement n'a pas eu de répercussions trop pénibles en Suisse, il a tout de même incité votre comité à se pencher sérieusement sur cette question. Des contacts furent établis immédiatement avec les étudiants, auxquels nous avons offert une collaboration active et sincère. L'appel que nous avons lancé, en juillet, à nos camarades rencontra un vif succès. Il a été ainsi possible de mettre sur pied quatre groupes d'étude se rapportant aux sujets suivants :

1. Orientation et débouchés, présidé par M. *Bodmer*, ingénieur mécanicien.
2. Contenu de l'enseignement, présidé par M. *Desponds*, directeur du 1^{er} Arrondissement des CFF.
3. Formes de l'enseignement, présidé par M. *Cocchi*, architecte.
4. Etude de tous les points non abordés dans les trois premiers groupes, sous la présidence de M. *Gaillard*, ingénieur chimiste,

chacun de ces groupes étant formé de sept ingénieurs, de tous âges et de spécialités différentes.

La première réunion de ces quatre groupes eut lieu le 4 octobre 1968.

Toutes ces personnes se sont mises à la disposition des étudiants pour discuter leurs problèmes et chercher avec eux des solutions. En effet, l'étudiant se pose des questions quant à son avenir, il se préoccupe de savoir s'il possède le bon bagage pour la vie et surtout pour se maintenir dans cette vie en continuelle évolution. Il aimerait enfin pouvoir influencer les décisions dans l'enseignement par une participation plus active.

Il n'appartient pas à l'A³ de choisir un bord et de s'y cramponner à tout prix. Son rôle, dans le cas de la contestation estudiantine, est de modérer, de conseiller et surtout d'aider, simplement par le fait que l'expérience la plus complète dans ce domaine est bien celle des ingénieurs et architectes aux prises journallement avec les problèmes de la vie.

Notre association peut donc apporter, et cela mieux que quiconque, des éléments permettant aux responsables de l'enseignement, d'une part de rectifier éventuellement leur tir et de donner aux étudiants, d'autre part, les éléments qui leur manquent pour apprécier sainement et intelligemment la situation.

Que les étudiants soient assurés qu'ils trouveront auprès de nous tout l'appui nécessaire, pour autant que leurs revendications présentent un minimum de logique.

Abordons maintenant un point extrêmement important lui aussi : celui de la *restructuration de notre association*. En effet, le Comité suisse s'est rendu compte, dès avant mai 1968, qu'il planait un certain malaise et que nos structures actuelles nous empêchaient d'atteindre nos objectifs.

Deux événements ont contribué à nous faire agir rapidement, tout d'abord la fédéralisation de notre école et ensuite la contestation estudiantine.

Les statuts que nous venons d'élaborer sont donc l'image de la réalité. Ces nouvelles structures vont nous permettre de gérer plus facilement l'ensemble de notre activité. Nous disposerons ainsi d'une organisation permettant d'affirmer notre présence, de préparer les décisions et également de renforcer nos contacts et les services directement rendus à nos membres et aux étudiants.

Tous les membres ont reçu le nouvel organigramme. Notre activité, en dehors des problèmes strictement administratifs et internes, se développera dorénavant sur trois plans principaux, à savoir le plan national, le plan international et le plan des relations avec l'Ecole et d'organisation de la formation continue.

Le président coiffera du même coup toutes les associations nationales et sera assisté de quatre vice-présidents.

Il bénéficiera de l'appui du directeur de l'Ecole et de l'ancien président du Comité central. De ce fait, M. *Mairesse*, après plus de quinze ans de travail au Comité central, se trouvera de nouveau au centre de nos préoccupations. Ce qui n'est pas pour nous déplaire.

En outre, n'importe quel membre de l'A³ pourra être appelé à collaborer activement à nos travaux pour accomplir des tâches spéciales sans être contraint de passer par la filière d'un comité.

Concernant le chapitre de l'*information*, nous nous sommes rendu compte qu'elle était absolument indispensable si nous désirons travailler avec l'appui de tous nos membres suisses ou étrangers. Aux anciennes solu-

tions graphiques utilisées jusqu'à maintenant, spécialement basées sur la composition typographique, nous avons préféré l'impression offset à partir de documents photographiés. Cette façon de faire, surtout si nous obtenons la collaboration d'annonceurs, coûte environ la moitié et nous permettra de disposer de nouvelles ressources pour d'autres problèmes importants.

Je remercie la Compagnie d'Etudes de travaux publics, la Société Degremont et Manpower de nous avoir accordé leur confiance pour notre premier numéro, dans sa nouvelle formule.

Il est à noter que ce premier numéro a rencontré un succès qui, s'il n'est pas aussi vif que nous l'aurions souhaité, est tout de même tangible. Plusieurs membres nous ont fait part de leurs suggestions quant aux nouveaux statuts, notamment.

La liste des membres, serpent de mer des comités de l'A³ depuis des décennies, verra, elle aussi, le jour sous une forme nouvelle, grâce au fichier électronique dont tout le travail préparatoire et la programmation nous ont été généreusement offerts par Electro-Calcul. Je tiens à remercier, au nom de notre association, cette société et son directeur, M. Meystre, de nous avoir octroyé ce don représentant la belle somme de 10 000 fr. environ.

Ainsi tous nos membres seront « fichés » électroniquement, la calculatrice de l'EPFL se chargeant de « sortir » et d'imprimer les noms de n'importe quel groupe d'ingénieurs ou d'architectes selon la spécialité, le domicile, l'âge, la fréquence de paiement des cotisations, la connaissance des langues ou le nombre des enfants. Vous voyez par là que ce sera un outil de travail à disposition de tous les membres d'une part, moyennant une modeste finance, et inappréciable pour l'élaboration rapide de la liste des membres, d'autre part. Nous avons aussi prévu un système d'impression simplifié afin de pouvoir la publier beaucoup plus fréquemment.

Last but not the least : le problème du référendum. Le comité a consacré beaucoup de temps à cette question pour en saisir la substantifique moelle, et c'est en pleine connaissance des faits que le Comité suisse a décidé de proposer à nos membres, par sept voix et une abstention, d'approuver cette loi.

Je ne désire pas réanimer la polémique ici, il ne m'appartient pas de la faire surtout après une décision du peuple, mais l'avenir nous démontrera sans aucun doute que cette décision populaire portera indirectement un préjudice certain au développement industriel romand et j'aimerais que nos étudiants, premiers intéressés, s'en rendent compte.

Un fait, cependant, a impressionné le comité, plus encore que le résultat négatif de la votation connu d'avance, j'entends la participation vaudoise au scrutin de 17,9 %. Ce sera certainement un prochain sujet de méditation intéressant notre association dans son ensemble.

Voilà pour les grands sujets de préoccupation. Votre comité n'a pas délaissé pour autant les sujets plus courants tels que la S.A. des Editions des associations techniques universitaires, la formation continue, le Registre suisse, le Service technique suisse de placement, les rapports avec le GeP et la SIA, le problème des stages des étudiants, etc.

Les délégués suivants nous ont prêté leur concours :

pour la S.A. des Editions techniques : MM. Prof. *Bonnard* et *V. Raeber*, des ACMV ; pour la formation continue : MM. *Realini*, *Vittone* et *Robert* ; pour le Registre suisse : M. *P. Hubert* ; pour le Service de placement : MM. *Edouard Meystre* et *de Rham* ; pour le GeP : MM. *Otten* et *Apothélos*.

Quant aux visites et conférences, notre cher et dévoué membre, M. *E. Meystre*, continue comme par le passé à se creuser la tête pour organiser d'une façon toujours impeccable des visites et conférences pleines d'intérêt. Pour le dernier exercice, rappelons brièvement le programme que M. Meystre nous a proposé : le 25 mai 1968, visite des ouvrages de l'autoroute du Léman, avec 200 participants ; le 20 juin 1968, visite, avec les dames, de la Fabrique de cigarettes Vautier Frères, à Yverdon, et de la Fabrique des Chocolats Suchard, à Serrières, avec 58 participants ; les 14 février et 15 avril 1969, visite en deux temps, vu les 180 participants, de la Boulangerie industrielle JOWA, à Ecublens ; le 11 juin 1969, visite, avec les dames, de la Fabrique d'horlogerie Le Coultre, au Sentier, et de la très vénérable église et du monastère de Romainmôtier. Au nom de notre association, je remercie encore M. Meystre de son travail.

Les sections suisses continuent leurs activités et leurs représentants au sein du Comité suisse, en tous les cas ceux de Genève et Berne, participent intensément à nos travaux et proposent des solutions qui, si quelquefois elles sont inhabituelles, ont le mérite d'être toujours intéressantes.

L'effectif des membres de l'A³ ne suit pas suffisamment, à notre avis, la courbe des nouveaux diplômés. M. Leresche, président de l'AGEPUL, nous donnerait certainement la réponse de ce problème en proposant une meilleure information des étudiants pendant leurs études et une participation plus intense aux travaux de l'AGEPUL. Il aurait grandement raison.

Dès la mise en place de nos nouvelles structures, qui auront lieu, si vous les approuvez, le samedi 11 octobre 1969 lors du congrès extraordinaire, nous entreprendrons une campagne de recrutement systématique avec, si besoin est, un système de primes, puisque l'argent, même pour des ingénieurs, reste encore un excellent excitant.

L'effectif de l'A³ s'établissait, à fin mai 1969, comme suit :

Membres domiciliés en Suisse	1622
Membres des associations nationales . .	572
Membres étrangers sans A ³ nationale .	180
Total des membres	2374

Durant le dernier exercice, nous avons eu la douleur de perdre les membres suivants : MM. *Robert Polla* (volée 1904), *Adrien Tschumy* (1911), *Robert Décoppet* (1914), *Marcel Puig* (1914), *Oscar Perrin* (1915), *Eugène Foretay* (1917), *René May* (1917), *Marcel de Rham* (1921), *Marcel Fatio* (1922), *Félix Iselin* (1922), *Jean Peitrequin* (1924), *Oscar Caroz* (1930), *Georges Droz* (1931), *Radvansky* (1964), *Joseph Meneghini* (1965).

Aujourd'hui, nous avons le grand plaisir de recevoir nos camarades de la volée 1929. Cette volée, en raison des temps, ne comporte qu'un nombre restreint d'ingénieurs diplômés. Mais comme ils ont eu certainement, en tous les cas au début de leur carrière, la vie plus

difficile que certaines volées actuelles, ils sont restés beaucoup plus jeunes, en compensation. Il s'agit de MM. Chavanel, Jean-Etienne Cuénod, Prof. Daxelhofer, Dutoit, Eyenberger, Pérusset et Quinzani, ingénieurs constructeurs ; Aldo Balmas et de Montet, ingénieurs mécaniciens ; Besson, Bujard, Charpié, Raymond Cuénod, Joyet, Hancess, ingénieurs électriciens.

Notre association, si elle regrette de ne pas les avoir tous ici réunis, les félicite d'avoir porté bien haut l'étendard de l'Ecole et le fanion de l'A³.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport inhabituellement long sans remercier très sincèrement tous les membres du Comité suisse de l'A³, nos délégués extérieurs et notre précieuse secrétaire, M^{me} Hélène Bircher.

Le président : EDGAR ROBERT.

BIBLIOGRAPHIE

Pratique de la compression des coûts abusifs, par Marcel Moisson, conseil en organisation, diplômé de l'EOST, membre de l'AFCOD, membre des Conseillers indépendants de direction (CID). Paris 7^e (5, rue Rousselet), Les Editions d'Organisation, 1969. — Un volume 14 × 21 cm, 123 pages, 16 dépliant. Prix : broché, 22 F.

Notre monde n'en est plus à chercher son expansion. Il court après elle. Il essaie sans cesse de la rejoindre. Transporté sur le plan économique, c'est là un phénomène comparable à celui qu'analysait le sociologue Daniel Halévy : l'accélération de l'histoire.

Il est clair que beaucoup d'entreprises se laissent aujourd'hui dépasser par les événements. Ce n'est pas le pire : d'autres, plus dynamiques, s'aperçoivent en bout de course qu'elles n'ont pas reçu le fruit de leurs efforts. Pourquoi ? C'est ce problème qui a préoccupé M. Marcel Moisson, spécialiste de toutes les questions d'organisation et observateur lucide de l'évolution des entreprises.

« Il est assez fréquent, écrit-il au début de son livre, que l'accroissement de la rentabilité ne suive pas l'accroissement de l'activité de l'entreprise. L'on voit même parfois le taux de rentabilité évoluer en sens contraire du taux d'accroissement des ventes. »

Tout cela est injuste, certes, mais prévisible. M. Marcel Moisson est en droit d'accuser ici ce qu'il appelle les *coûts abusifs*, ou les dépassements anormaux des dépenses incontrôlées ou mal contrôlées. Ces dépassements peuvent être « détectés » aussi bien au niveau de la production qu'à celui de la commercialisation. En fait, ils peuvent être décelés partout : approvisionnement, gestion des stocks, gestion générale, etc.

Sommaire :

Buts et limites de la méthode exposée.

I. Présentation de la méthode de détection et de compression des coûts abusifs. — II. Dégagement systématique des charges ayant progressé plus rapidement que l'activité de l'entreprise au cours des quatre derniers exercices. — III. Détection des causes qui dans l'entreprise peuvent provoquer des coûts anormalement élevés. — IV. Détection systématique des coûts abusifs. — V. Commentaires sur la méthode exposée dans le présent livre.

La méthode exposée par M. Moisson s'applique à toutes les entreprises, aussi bien industrielles que commerciales. Il est certain que l'ouverture du Marché commun, comme le début du Kennedy Round, exigent impérativement que le gaspillage et les temps morts soient détectés et comprimés avec plus de vigueur que jamais.

L'équilibre et la croissance économiques. Principes de macroéconomie, par L. Stoleru, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur au Corps des mines, Doctor of philosophy, Stanford University. 2^e édition. Paris, Dunod, 1969. — Un volume 16 × 25 cm, xxiv + 593 pages, 105 figures, 3 hors-texte. Prix : relié, 79 F.

A une époque où un public de plus en plus vaste s'intéresse à l'économie moderne, cet ouvrage apporte une vision précise et originale des mécanismes d'équilibre et de croissance. Pour la première fois, en effet, un même livre et un même cadre de pensée englobent

l'analyse de la *conjoncture* (épargne, emploi, monnaie), de la *croissance* (planification à moyen terme) et de la *prospectivité* à long terme.

A ce souci de synthèse s'adjoignent d'autres caractères d'originalité très marquée :

— *Le souci du concret* : tous les problèmes sont présentés en partant des faits récents, en les plaçant dans leur cadre théorique et en revenant aux conséquences pratiques que l'on peut en tirer pour l'action, avec de nombreuses applications chiffrées.

— *Le souci de simplicité* : à travers le réseau des interventions économiques, les liens les plus essentiels sont mis en évidence.

— *Le souci d'actualité* : l'accent est mis sur l'évolution récente de l'après-guerre depuis 1950 et sur les théories les plus récentes des modèles de croissance, avec certaines contributions originales de l'auteur.

C'est pourquoi, comme le souligne le professeur P. Massé dans sa présentation, tous ceux qui s'intéressent à la vie économique, des chefs d'entreprises et hautes personnalités aux étudiants, littéraires ou scientifiques, trouveront dans ce livre « ce qu'il importe de savoir aujourd'hui pour comprendre l'enchaînement des faits et pour être en mesure, le cas échéant, de le dominer ».

Extrait de la table des matières :

L'économie nationale : faits et données. Grandeurs économiques fondamentales. Comptabilité nationale. — *L'équilibre économique statique.* Un premier exemple de théorie microéconomique : la théorie classique. La théorie keynésienne simplifiée : le multiplicateur. Quelques conséquences importantes de la théorie du multiplicateur. La théorie économique et la monnaie. La théorie économique et les échanges internationaux. L'équilibre général keynésien. Equilibre global et équilibre par branches : le modèle Léontief. Fluctuations et régulations de la conjoncture. — *La croissance économique.* Données du développement économique mondial. Facteurs de la croissance économique en France après 1945. Répartition des fruits de la croissance économique en France après 1945. Doctrines du développement économique. Evolution des structures et techniques de production. Modèles de croissance à long terme. Un exemple de modèle de croissance économique : l'analyse d'une politique nationale d'épargne. Vers une maîtrise du progrès économique prospective ; planification ; cheminement. Progrès économique et progrès social : la politique des revenus.

Mécanique classique. — Tome I : Géométrie des masses, vecteurs liés, torseurs, cinématique, cinétique, principes et théorèmes généraux de la mécanique, par J.-J. Moreau, professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier. Paris, Masson & C^{ie}, 1969. — Un volume 16 × 24 cm, xvi + 169 pages, 13 figures. Prix : cartonné, 24 F.

Le premier tome de ce manuel de mécanique classique est consacré aux théories préliminaires (en particulier, la cinématique) et aux principes, avec leurs conséquences générales.

Il est conçu pour servir d'instrument de travail à plusieurs catégories d'étudiants. Les futurs physiciens, au stade du premier cycle de l'enseignement supérieur, les futurs ingénieurs au stade des premières années d'école ou des classes préparatoires, tous possédant déjà, par l'enseignement élémentaire de physique, quel-